



PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 33(8) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la protection des Manitobains à faible revenu sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 231.

M. KINEW propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 231 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Metis and Inuit Education Policy Framework)*.

Il s'élève un débat.

M. KINEW intervient.

M. le *ministre* WISHART, M. GERRARD, M^{mes} MAYER et SMITH (Pointe Douglas), M. JOHNSTON ainsi que M^{me} KLASSEN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* WISHART, M^{me} FONTAINE, M^{me} la *ministre* CLARKE ainsi que M^{mes} KLASSEN et SMITH (Pointe Douglas) interviennent. M. JOHNSTON exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. ALTEMEYER présente la proposition suivante :

Proposition n° 20 : Protection des lacs et des rivières du Manitoba

Attendu :

que les lacs et les rivières du Manitoba sont des lieux spéciaux qui devraient bénéficier de la protection du gouvernement et d'investissements de sa part afin que les générations à venir puissent continuer d'en profiter;

qu'au lieu de prendre des mesures en vue de mieux protéger les merveilles naturelles du Manitoba, notamment le lac Winnipeg, le gouvernement provincial assouplit les normes et affaiblit la protection;

que le gouvernement provincial a adopté une loi régressive qui a affaibli les règlements en matière de production et de transformation du porc au Manitoba, ce qui a augmenté le risque de déversement de nutriments dans le lac Winnipeg et dans d'autres bassins hydrographiques;

que le gouvernement provincial avait envisagé de lever l'interdiction d'utiliser, à des fins esthétiques, des pesticides nocifs qui s'infiltrent dans les eaux souterraines et dont certains sont possiblement cancérogènes;

que le gouvernement provincial a démantelé un organisme provincial chargé d'offrir des programmes de protection environnementale;

que le gouvernement provincial reste sans rien faire pendant que le gouvernement du Dakota du Nord dresse des plans pour réaliser d'importants projets d'infrastructure, ce qui pourrait nuire aux cours d'eau provinciaux en raison de l'introduction d'espèces étrangères et de nutriments supplémentaires;

que le gouvernement provincial n'a pris aucun engagement pour aider la ville de Winnipeg à moderniser adéquatement la station de traitement de l'eau située dans le nord de la ville ou à faire face aux débordements provenant chaque année des réseaux d'égouts unitaires;

que le gouvernement provincial a refusé d'adopter un projet de loi déposé par l'opposition officielle visant à protéger les lacs et les marécages de la province et à atténuer les répercussions des inondations, lequel projet avait été appuyé par des producteurs, des environnementalistes et des intervenants de tous les milieux politiques,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à annuler les mesures de déréglementation qu'il a prises à l'égard de l'environnement, à mettre fin aux compressions des programmes et des services environnementaux et à plutôt appuyer les lois et les initiatives qui protégeront les lacs et les rivières pour les générations à venir.

Il s'élève un débat.

M. ALTEMEYER intervient.

M^{me} la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. LINDSEY, WOWCHUK, JOHNSON et LAGIMODIERE posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{me} la ministre SQUIRES ainsi que MM. LINDSEY, WOWCHUK et GERRARD interviennent. M. JOHNSON exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 39) — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*;
(M. le ministre PEDERSEN)

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*.
(M^{me} la ministre STEFANSON)

M. ISLEIFSON, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le premier rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 28 septembre 2015 (quatrième session de la quarantième législature);
- le 20 septembre 2016 (première session de la quarante et unième législature);
- le 26 septembre 2017 (deuxième session de la quarante et unième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2014;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2015;
- les états financiers annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2015;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 29 février 2016;
- les états financiers annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 29 février 2016;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2017;
- les états financiers annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2017.

Composition du Comité :

Réunion du 28 septembre 2015 :

- M. ALTEMEYER;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. GOERTZEN;
- M^{me} HOWARD;
- M. JHA (président);
- M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M^{me} MITCHELSON;
- M. SCHULER;
- M. WIEBE (vice-président).

Réunion du 20 septembre 2016 :

- M. ALTEMEYER;
- M. CURRY;
- M. FLETCHER;
- M. ISLEIFSON;
- M^{me} KLASSEN;
- M. LINDSEY;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. MARTIN;
- M. SMOOK;
- M. TEITSMA;
- M. YAKIMOSKI (vice-président).

Le Comité a élu M. SMOOK à la présidence.

Réunion du 26 septembre 2017 :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M. CURRY;
- M^{me} FONTAINE;
- M. ISLEIFSON;
- M. JOHNSTON;
- M^{me} KLASSEN;
- M. LINDSEY;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. TEITSMA.

Le Comité a élu :

- M. ISLEIFSON à la présidence;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 28 septembre 2015 :

M. Dan Guimond, *président-directeur général*

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 20 septembre 2016 :

- M. Dan Guimond, *président-directeur général*;
- M. Brent VanKoughnet, *président du conseil*.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 26 septembre 2017 :

- M. Dan Guimond, *président-directeur général*;
- M. Brent VanKoughnet, *président du conseil*.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus pendant la réunion du 20 septembre 2016 :

- M. SCHULER, *ministre des Services de la Couronne*;
- M. SWAN, *député de Minto*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2014;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2015;
- les états financiers annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2015;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 29 février 2016;
- les états financiers annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 29 février 2016;
- le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2017;
- les états financiers annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 28 février 2017.

Sur la motion de M. ISLEIFSON, le rapport du Comité est déposé.

M. WIEBE, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 30 octobre 2013 (deuxième session de la quarantième législature);

- le 26 novembre 2013 (troisième session de la quarantième législature);
- le 19 juin 2017 (deuxième session de la quarante et unième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Our December 2006 Report : Audit of the Child and Family Services Division Pre-Devolution Child in Care Processes and Practices » et daté de septembre 2012;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 :
 - Partie 3 : « Special Audit: Society for Manitobans with Disabilities »;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 :
 - « Manitoba Early Learning and Child Care Program ».

Composition du Comité :

Réunion du 30 octobre 2013 :

- M^{me} CROTHERS;
- M. DEWAR (vice-président);
- M^{me} DRIEDGER;
- M. EWASKO;
- M. GERRARD;
- M. HELWER (président);
- M^{me} la *ministre* HOWARD;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. PEDERSON;
- M. SARAN;
- M. WIEBE.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. MARCELINO (Tyndall Park) remplace M. JHA;
- M. SARAN remplace M. WHITEHEAD;
- M. EWASKO remplace M. CULLEN.

Réunion du 26 novembre 2013 :

- M. le *ministre* ALLUM;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR (vice-président);
- M^{me} DRIEDGER;
- M. GERRARD;
- M. HELWER (président);
- M. JHA;
- M. PEDERSON;
- M. WHITEHEAD;
- M. WIEBE;
- M^{me} WIGHT.

Substitution effectuée avant la réunion :

M. le *ministre* ALLUM remplace M^{me} la *ministre* HOWARD.

Réunion du 19 juin 2017 :

- M. BINDLE;
- M. HELWER (vice-président);
- M. JOHNSTON;
- M. LAGASSÉ;
- M^{me} KLASSEN;
- M. MALOWAY;
- M. MARCELINO;
- M^{me} MAYER;
- M^{me} MORLEY-LECOMPTE;
- M. SMITH;
- M. WIEBE (président).

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. LAGASSÉ remplace M. MICHALESKI;
- M. SMITH remplace M. YAKIMOSKI.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 30 octobre 2013 :

- M^{me} Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M^{me} BRAUN, *ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M. Jeff Parr, *sous-ministre du Travail et de l'Immigration*;
- M^{me} HOWARD, *ministre des Finances*;
- M. John Clarkson, *sous-ministre des Finances*;
- M^{me} IRVIN-ROSS, *ministre des Services à la famille*;
- M^{me} Joy Cramer, *sous-ministre des Services à la famille*.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 26 novembre 2013 :

- M^{me} Carol Bellringer, *vérificatrice générale*;
- M^{me} Sandra Cohen, *vérificatrice générale adjointe*;
- M^{me} IRVIN-ROSS, *ministre des Services à la famille*;
- M^{me} Joy Cramer, *sous-ministre des Services à la famille*.

Personnes étant intervenues pendant la réunion du 19 juin 2017 :

- M. Norm Ricard, *vérificateur général*;
- M. FIELDING, *ministre des Familles*;
- M. Jay Rogers, *sous-ministre des Familles*.

Ententes :

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie qui suit et qui est tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 :

- Partie 3 : « Special Audit: Society for Manitobans with Disabilities ».

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie qui suit et qui est tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 :

- « Manitoba Early Learning and Child Care Program ».

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Our December 2006 Report : Audit of the Child and Family Services Division Pre-Devolution Child in Care Processes and Practices » et daté de septembre 2012 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 (Partie 3 : « Special Audit: Society for Manitobans with Disabilities » — examen complété);
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mars 2017 (« Manitoba Early Learning and Child Care Program » — examen complété).

Sur la motion de M. WIEBE, le rapport du Comité est déposé.

M. WIEBE, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le sixième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 31 août 2017, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport du vérificateur général intitulé « Management of Manitoba's Apprenticeship Program » et daté de juillet 2017.

Composition du Comité :

- M. HELWER (vice-président);
- M. JOHNSTON;
- M. LAGIMODIERE;
- M^{me} KLASSEN;
- M. MALOWAY;
- M. MARCELINO;
- M^{me} MAYER;
- M. MICHALESKI;

- M^{me} MORLEY-LECOMPTE;
- M. WIEBE (président);
- M. YAKIMOSKI.

Substitution effectuée avant la réunion :
M. LAGIMODIERE remplace M. BINDLE.

Personnes étant intervenues :

- M. Norm Ricard, *vérificateur général*;
- M. WISHART, *ministre de l'Éducation et de la Formation*;
- M. James Wilson, *sous-ministre de l'Éducation et de la Formation*;
- M^{me} Lesley McFarlane, *directrice exécutive d'Apprentissage Manitoba*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport du vérificateur général intitulé « Management of Manitoba's Apprenticeship Program » et daté de juillet 2017 et l'a adopté sans modifications.

Sur la motion de M. WIEBE, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* FRIESEN dépose le budget des dépenses et des recettes (après retraitement) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

(Document parlementaire n° 57)

M. le *ministre* FRIESEN dépose les renseignements supplémentaires (après retraitement) soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Finances.

(Document parlementaire n° 58)

M^{me} la *ministre* SQUIRES dépose les renseignements supplémentaires (après retraitement) soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Développement durable.

(Document parlementaire n° 59)

M^{me} la *ministre* COX dépose le rapport annuel du ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

(Document parlementaire n^o 60)

M^{me} la *ministre* COX dépose les renseignements supplémentaires (après retraitement) soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Sport, Culture et Patrimoine.

(Document parlementaire n^o 61)

M. le *ministre* WHARTON dépose les renseignements supplémentaires (après retraitement) soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Relations avec les municipalités.

(Document parlementaire n^o 62)

M^{me} la *ministre* CLARKE dépose les renseignements supplémentaires (après retraitement) soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Relations avec les Autochtones et le Nord.

(Document parlementaire n^o 63)

M. le *ministre* PEDERSEN dépose les renseignements supplémentaires (après retraitement) soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2017-2018 — Croissance, Entreprise et Commerce.

(Document parlementaire n^o 64)

M. le *ministre* PEDERSEN dépose le rapport annuel de la Société de développement du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

(Document parlementaire n^o 65)

M. le *ministre* PEDERSEN dépose le rapport annuel de Manitoba Opportunities Fund Limited pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

(Document parlementaire n^o 66)

La présidente dépose le rapport sur les sommes versées aux députés que prévoit l'article 4 du *Règlement sur la communication de renseignements concernant les traitements, les allocations et les régimes de retraite des députés* pour l'exercice se terminant le 15 mai 2017.

(Document parlementaire n° 67)

M. le *premier ministre* PALLISTER fait une déclaration au sujet de la réforme fiscale fédérale proposée à l'égard des petites entreprises.

M. KINEW et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. PEDERSEN, *ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce*, fait une déclaration au sujet de l'Accord de libre-échange canadien.

M. ALLUM et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. WISHART, *ministre de l'Éducation et de la Formation*, fait une déclaration au sujet de la Journée mondiale des enseignants.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} KLASSEN font des observations sur la déclaration.

M^{me} COX, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet des Goldeyes de Winnipeg.

M. MARCELINO (Tyndall Park) fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* SQUIRES, M. SWAN, M. le *ministre* WHARTON ainsi que MM. EWASKO et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de déroger aux paragraphes 2(17) et 2(21) du *Règlement* de sorte que l'étape de la deuxième lecture des projets de loi choisis par l'opposition puisse avoir lieu le mardi 10 octobre 2017.

M. FLETCHER présente les questions écrites (n^{os} 1 à 5) qui suivent :

1. Au cours du dernier mandat de quatre ans du gouvernement provincial précédent, les déficits provinciaux ont totalisé 2,18 milliards de dollars. Le ministre des Finances pourrait-il expliquer pourquoi les dernières projections budgétaires quadriennales prévoient des déficits totalisant 2,95 milliards de dollars, soit une augmentation de 26 %, alors que le gouvernement provincial actuel avait promis durant la campagne électorale de réduire le déficit et de présenter un budget équilibré?

2. Le premier ministre affirme depuis longtemps être en faveur de la loi en matière d'équilibre budgétaire; confirmera-t-il cet engagement, qu'il a réitéré au cours de la campagne électorale provinciale de 2016, en n'introduisant aucun nouvel impôt ni aucune nouvelle taxe ou prime, telle une taxe sur le carbone ou une taxe sous forme de primes pour les soins de santé, sans avoir d'abord obtenu l'approbation des Manitobains au moyen d'un référendum?
3. Pourquoi le gouvernement provincial a-t-il créé une nouvelle société d'État pour traiter de questions telles l'eau potable et le transport et appuyé la construction de trois nouveaux barrages hydroélectriques, de Bipole III et d'une nouvelle ligne de transmission aux États-Unis au coût de 30 milliards de dollars alors qu'il existe de nombreuses autres solutions qui répondent aux besoins des Manitobains et qui permettraient au gouvernement d'éviter de contracter une dette considérable, d'augmenter la taille de l'appareil de l'État et de hausser les tarifs de façon importante?
4. Compte tenu des conséquences négatives actuelles et potentielles de l'agrandissement d'Hydro-Manitoba et de l'augmentation de la dette et des tarifs de services publics qui en découleront, le gouvernement provincial entreprendra-t-il une enquête publique afin de renseigner la population sur les plans et les mesures adoptés par cette société et appuyés par l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate?
5. Le gouvernement provincial permettra-t-il le débat sur les projets de loi émanant de députés énumérés ci-dessous ainsi que leur mise aux voix et leur renvoi en comité permanent?
 - (N^o 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts*;
 - (N^o 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)*;
 - (N^o 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances*;
 - (N^o 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales*;
 - (N^o 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside*;
 - (N^o 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)*;
 - (N^o 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba*.

La séance est levée à 16 h 34, et l'Assemblée ajourne ses travaux à mardi, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger